

RENFORCER VOS ÉQUIPES AVEC DES ÉTUDIANT.ES FORMÉ.ES !



L'Office du Sport Villeurbanne et l'UFR STAPS Lyon 1 travaillent ensemble pour permettre à deux viviers riches et dynamiques à Villeurbanne de mieux se rencontrer : celui des étudiant-es en STAPS, toutes filières et niveaux confondus, en recherche de stage ou d'alternance, et celui de vos 180 associations/sections sportives affiliées à l'OSV en recherche de compétences pour l'encadrement de vos activités, votre développement et votre fonctionnement associatif.

DOMAINE D'ACTIVITÉ : DÉVELOPPEMENT DE L'ÉGALITÉ DES GENRES

DESCRIPTION DU STAGE EN MILIEU ASSOCIATIF

Le master EGAL'APS est un master unique en France qui a pour objectif de **former des expert-es aptes à mettre en place des politiques d'égalité et de lutte contre les discriminations liées au genre** dans et par les activités physiques et sportives, dans les différents secteurs des métiers du sport.

Ils/elles se forment aux fondamentaux du genre et de l'égalité F-H et apprennent à :

- cerner le rôles des activités physiques et sportives dans la production et la remédiation des inégalités liées au genre.
- proposer des méthodes et outils de diagnostic des structures sportives.
- penser des actions innovantes dans le domaine du sport.

PROFIL DES ÉTUDIANT.ES

Niveau d'étude : 2ième année de master

Etudiant-es **issue-es et ayant validé le Master 1 EGAL'APS**. Des admissions exceptionnelles sont étudiées sous réserve que les personnes soient titulaires d'un autre master associé à une expérience et un investissement avéré et durable dans le domaine de l'égalité dans le sport.

PRINCIPAUX OBJECTIFS ATTENDUS DU STAGE

Produire un diagnostic de l'association sportive accueillante au prisme du genre, proposer un plan d'action et mettre en place une remédiation.

FORMATION

Intitulé de la formation :
Master 2 Égalité dans et par les Activités Physiques et Sportives (EGAL APS).

Contacts et Informations :
cecile.ottogalli-mazzacavallo
@univ-lyon1.fr

MODALITÉS PRATIQUES

Coût de l'alternance :
Selon la durée et de l'âge.

Calendrier du stage :
500 h à 600 h de novembre à juin en alternance : 1 semaine/2 de nov. à déc. puis 3 semaines/4 de janv. à mai.

Modalité d'accueil / tutorat :
Tuteur·trice salarié·e ou bénévole désigné·e au sein de la structure d'accueil

QUEL TIMING ?

Délai pour solliciter l'UFR STAPS :
Tout au long de l'année avec une priorité sur la période juin-octobre pour finaliser l'alternance.